

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2001)
Heft: 147-148

Artikel: Daniel Humair, le jazzman suisse
Autor: Humbert, Bertrand
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849796>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

terme, ils ont mis à jour des pratiques gravissimes : objets détournés, ventes farfelues, connivences. Gérard Ramseyer, le conseiller d'État; patron de justice et police n'a rien remarqué en 8 ans ! Le Conseil d'État a suspendu avec effet immédiat 15 collaborateurs des Offices des poursuites et faillites. Parmi eux, 3 préposés et plusieurs substituts. Ils conservent leur salaire dans l'attente de la conclusion des enquêtes. Le rapport sur les dysfonctionnements de l'Office est accablant. 37 collaborateurs de l'État sont sous enquête. Le Gouvernement assume une

responsabilité collective tandis que le magistrat de tutelle se contente de déplorer la confiance trahie. Quelques exemples : en décembre 1996, une société dont la plus grande partie des actifs consiste en vins et spiritueux fait faillite. Son stock est acheté à des prix défilant toute concurrence par des membres de la direction ainsi que par un certain nombre de collaborateurs d'un office ; en 1999, une entreprise active dans la création et commerce de bijoux fait faillite. C'est la même personne qui a estimé la valeur des bijoux et qui les a rachetés à leur prix d'estima-

tion, ni le poids des bijoux ni leur nombre n'étaient mentionnés dans l'inventaire ni dans l'expertise, etc.

● Pour la première fois de son histoire longue de 460 ans, la Compagnie des diacres et des pasteurs de l'Église protestante de Genève sera dirigée par une femme, la pasteur Isabelle Graesslé qui est une théologienne connue dans le monde francophone.

● La majorité de gauche a adopté un revenu minimum de réinsertion (RMR) qui doit remplacer l'aide sociale. Le RMR concerne environ 6 000 personnes. N'y ont pas droit

les requérants d'asile, les rentiers AVS-AI et les étudiants.

● Le premier coup de pelle pour la construction d'une ligne ferroviaire entre Genève et Annemasse ne sera pas donné avant fin 2003. Le coût est estimé à 950 millions, 400 à la charge du canton et 550 partagés entre les CFF et la Confédération.

N.B. Tous les francs mentionnés sont des francs suisses

**HENRIETTE
GERMAIN-NICOLET**

Musique

Daniel Humair, le jazzman suisse

Musicien de fanfare aspiré à 20 ans par la capitale française, il devient le batteur favori des plus grands musiciens de jazz de passage dans la Ville Lumière, et s'associe en trio avec les musiciens les plus inventifs actuels en France.

Né le 23 mai 1938 à Genève, Daniel Humair prend contact avec la musique grâce à la clarinette et au tambour, qu'il pratique dans une fanfare genevoise à 7 ans. Il s'attache au jazz en quelques années et fait partie de plusieurs formations amateurs. Il devient professionnel après avoir remporté un premier prix à Zurich à 17 ans. Il acquiert son métier de batteur de jazz en jouant dans plusieurs formations, en Suède, en Suisse, en Allemagne et en Belgique. Il a 20 ans lorsqu'il vient à Paris où il accompagne des artistes de passage comme Lucky Thompson (au «Chat qui Pêche»), Bud Powell, Oscar Pettiford, Chet Baker. Systématiquement demandé

par les artistes américains, il joue également avec Pierre Michelot, René Urtreger, Stéphane Grappelli (au «Club Saint Germain»). Il joue en trio (HLP) avec Jean Luc Ponty et l'organiste Eddy Louiss. Il rejoint ensuite Phil Woods en 1968 dans la formation «The European Rhythm Machine». Il réalise des musiques de film (avec Gato Barbieri pour *Le dernier Tango à Paris*).

L'un des meilleurs batteurs du monde

En 1970, il est distingué par la presse internationale (Down Beat International critic spoll) et joue en indépendant avec Jim Hall, Lee Konitz, Art Farmer, Joe

Henderson, Dexter Gordon, Franco Ambrosetti, Johnny Griffin, Herbie Mann, Antony Braxton, etc. Il forme un trio avec François Jeanneau et Henri Texier, un groupe caractéristique du nouveau jazz français. Puis il rejoint Joachim Kuhn et Jean François Jenny-Clark pour former un trio qui lui permet d'épanouir son talent de compositeur et de batteur. Il poursuit des collaborations individuelles avec Michel Portal, Richard Galliano, Jerry Bergonzi ou David Liebman. Sa discographie est de plus de 200 disques, dont une dizaine sous son nom, entre autres chez Soul Note Records, Label Bleu. Il est l'auteur d'une méthode de batterie

aux éditions Leduc. Son talent et sa carrière lui valent d'être officiellement récompensé par le gouvernement français, par une nomination au grade de Chevalier en 1986, puis officier des Arts et Lettres en 1992. En 1987, il obtient le grand prix du Jazz de la SACEM, le prix Charlie Parker de l'Académie du Disque, et le Prix de l'Académie Charles Cros pour l'ensemble de sa carrière.

BERTRAND HUBERT

Concert

Le 26 Janvier 2002 au Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines Michel Portal / Bojan Z / Daniel Humair / Bruno Chevillon Montigny Le Bretonneux France

Son dernier disque

Quatre fois trois, Label Bleu LBLC 6619/20 HM 53X2 (distribué par Harmonia Mundi). Quatre points de vue de Daniel Humair sur le jazz libre d'aujourd'hui.